



## ACCUSE DE RECEPTION D'ORDRE DE TELEPAIEMENT

Ce document est généré électroniquement par le système.  
Pour vérifier son authenticité, vous pouvez flasher le QR Code apposé sur ce document.

Centre des impôts

**Centre des moyennes entreprises Conakry 1**

Date d'édition

17/03/2025

### 01 - IDENTIFICATIONS DU CONTRIBUABLE

Raison sociale	<b>SOCIETE MT SOLUTION GUINEE SARL</b>		
NIFp	<b>369750369</b>	Clé TVA	<b>3J</b>
Secteur d'activité	Construction		
Géolocalisation	Longitude : -13.71066 - Latitude : 09.51060		
Adresse	CONAKRY		
Quartier	ALMAMYA I		
Commune	KALOUM	Téléphone	624-39-87-97

### 02 - INFORMATIONS SUR LE PAIEMENT

Montant du paiement	<b>24 084 618 GNF</b>		
En toutes lettres	<i>Vingt-quatre millions quatre-vingt-quatre mille six cent dix-huit Francs guinéens</i>		
Référence unique d'opération	<b>TLP25031714944</b>	Date de l'ordre	17/03/2025
Numéro de compte	010 004 7320019247 44		

### 03 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DESTINATAIRE

Libellé du compte	<b>Compte RSI</b>		
Etablissement bancaire	Banque Centrale de la République de Guinée		
Numéro du compte	001 XXX 2011000140 XX		

Le présent reçu constitue la preuve de l'enregistrement d'un ordre de télépaiement sur le portail eTax. Il atteste de la bonne réception de l'ordre de télépaiement par la Direction Générale des Impôts, qui prend la responsabilité de le transmettre à la banque concernée en vue de l'exécution du paiement. Il n'atteste aucunement de l'encaissement des sommes dues.

La quittance sera délivrée électroniquement sur l'espace eTax après constatation du paiement sur le relevé bancaire du receveur. La banque peut procéder au rejet du paiement si les informations transmises ou le provisionnement du compte bancaire à débiter ne sont pas suffisantes. En cas de rejet de l'opération, dès que celui-ci sera notifié par la banque à la Direction Générale des Impôts, le motif du rejet indiqué par la banque sera restitué sur le portail eTax et les montants concernés pourront être sélectionnés pour une nouvelle opération de paiement.

### 04 - SIGNATAIRES DE L'ORDRE DE PAIEMENT

Nom	Prénom	Date signature
ANDRE	CEDRIC HONORE SYLVAIN	17/03/2025

**ARE2503172051354**

17/03/2025 13:29:12



## ANNEXE

### 05 - LISTE DES IMPOTS ET TAXES PRIS EN CHARGE PAR CE VIREMENT

Référence	Type	Code	Nature d'impôt	Période	Montant
DRO25022066334	Droits déclarés	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Fevrier 2025	3 812 478
DRO25021426747	Droits déclarés	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Fevrier 2025	4 260 116
REC25022066837	Pénalités de recouvrement	VF	Versement forfaitaire sur les salaires	Janvier 2025	380 860
REC25022066835	Pénalités de recouvrement	RTS	Retenue sur les Traitements et Salaires	Janvier 2025	419 536
REC25022066839	Pénalités de recouvrement	PATE NTE	Patente	Année 2025	1 332 500
REC25022066836	Pénalités de recouvrement	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Janvier 2025	11 951 508
DRO25021849524	Droits déclarés	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée	Fevrier 2025	1 927 620
<b>Total</b>					<b>24 084 618</b>